

Date	Heure	Lieu
10/03/2024	9h	Salle des fêtes

Participants	P	Abs Exc Dist	Diffusion	Convoqué à la prochaine réunion
Maître d'ouvrage : Commune de CHANAC-LES-MINES Mairie, Bourg, 19150 CHANAC-LES-MINES 05 55 20 47 47 chanac.mairie@orange.fr				
Représenté par : Marie-Françoise SALLES – 2 ^{ème} adjointe Jean-Marc BOUYSSOU – conseiller Gisèle GRAFFOILLERE – conseillère Serge PELISSIER – conseiller municipal François BARATTE – secrétaire de mairie	X		X	X
Maîtrise d'œuvre Mandataire : Bureau d'Etudes DEJANTE VRD & Construction SO 75 Avenue de la Libération 19 360 MALEMORT mdubois@dejante-infra.com Tel : 06 12 37 90 14				
Représenté par : Maxime DUBOIS – urbaniste Anne BLOUIN – paysagiste	X		X	X

Objet de la réunion :

Dépouillement du questionnaire sur le PADD

Points évoqués lors de la réunion :

36 réponses reçues au 6 mars 2025

Répondants :

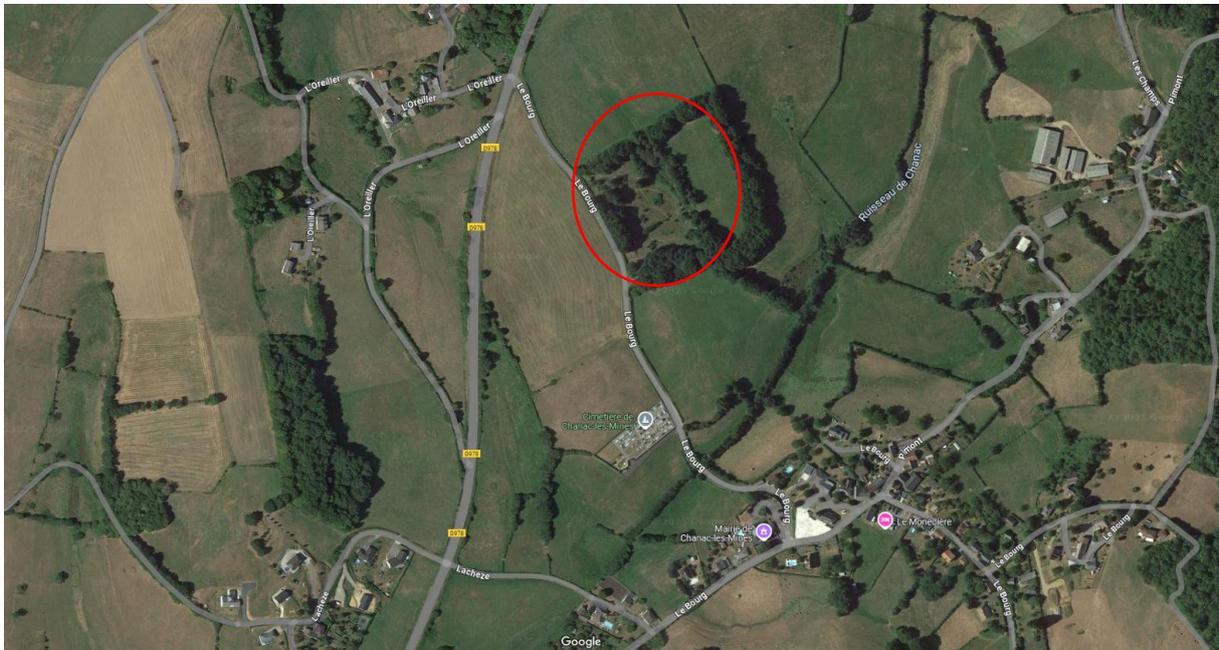
- 39% femmes / 61% hommes
- 56% actifs / 44% retraités

Cadre de vie :

- Maintien du cadre de vie (aspect rural, nature et paysages préservés, limiter les constructions, pas de mitage, population stable...)
- Accueil d'activités économiques : commerces, services santé, commerces ambulants (pas assez de population... voir pour des marchés de pays avec périodicité à réfléchir festif > créer du service et créer du lien)
- Poursuivre la création d'équipements publics pour favoriser le lien social (aire de jeux, espace sportif) orienté sur la jeunesse

Equipements liés à l'enfance : aire de jeux, halte-garderie, crèche (trop important...) (3 assistantes maternelles sur la commune) (l'exemple des maisons d'assistantes maternelles qui permettent de regrouper dans un même lieu plusieurs assistantes et de pouvoir mutualiser les équipements).

Un terrain après le cimetière à droite en allant en direction de la RD 978 : le terrain boisé pourrait faire l'objet d'une opportunité de développer un terrain avec plusieurs activités (jeux, pétanque, pique-nique, ... programmation à développer) prendre en compte qu'il y a autant de jeunes que de personnes âgées sur la commune.



Equipements sanitaires et sociaux :

- Maison médicale, reconstruction de la lagune assainissement collectif
- Extension du réseau d'assainissement collectif
- Eau potable de meilleure qualité
- Déchetterie (plateforme déchets verts), broyeur disponible

Attentes dans d'autres équipements

- Enterrement du réseau électrique
- Élargissement de la route de l'oreiller
- Travaux voirie sur Malangle (>> faire remonter au département la dangerosité de la route)
- Amélioration du tri de la collecte des ordures ménagères

Améliorer l'attractivité de la commune

- Services de proximité à développer en plus du distributeur de pain
- Bornes de vélos électriques
- + d'implication des habitants
- Repas des aînés
- Présentation des nouveaux habitants
- Commerce type épicerie
- Pérenniser les évènements festifs et sportifs
- Navette Tulle -chanac

Les + de la commune :

- vie à la campagne
- localisation (proximité de Tulle et Laguenne tout en étant à la campagne)

LE BÂTI

- Le bourg : vieillissant, calme, nuisances liées à la salle des fêtes distributeur de pain, manque de fleurissement
- Malangle : agréable, tranquille, proche de la nature mais circulation dangereuse, population âgée, maisons fermées
- Oreiller : bonne qualité de vie, route étroite
- Pougeol Vedrenne : facile d'accès vue superbe, calme tranquillité
- La Berthumeyrie ; absence assainissement
- Le bois de Lafond : incivisme au niveau du point de collecte de tri (le camion et les habitants et non habitants)
- La Croix de Presset : vitesse excessive

Attention particulière au niveau du patrimoine bâti sur :

- L'Oreiller, Lachèze, Le bourg, Malangle

Préserver et mettre en valeur :

- l'église, salle des fêtes, mairie, les mines (panneau explicatif sur parcours de randonnée), l'ancienne école, fontaine, petit patrimoine (fours, puits, fontaines, moulins, granges).

Les secteurs propices au développement

- le bourg,
- Vedrenne – Pougeols, Malangle, Puy de l'aube, Lachèze, bois Lafond

Nuisances ou conflits :

- randonnée des sangliers
 - épandage lisier et traitements agricoles
- Question des véhicules motorisés sur les chemins

Améliorer le quotidien :

- commerces (boulangerie, épicerie, marché n bistrot, tabac, commerces participatif, coiffeuse)
- services (médicaux, maison de santé)
- artisans (permettre des petites activités au sein de son habitat)

Secteurs propices au développement économique

- le bourg
- Malangle

Vocation touristique

- randonnée, promenade

Mobilité déplacements

- Desserte de transport : trouver des systèmes adaptés aux personnes âgées.
- diminuer les transports individuels

La place du piéton

- entretien des chemins de randonnées (ornières, branches tombées)
- marquage au sol
- trottoirs dans le bourg (question d'entretien)
- trottoirs le long de la rd 978 (département)

Covoiturage :

- création d'une aire
- création d'un site internet

Problème circulation routière

- rd 978 dangereuse à l'antimoine et Malangle – vitesse excessive

Environnement et paysage

- forêt, topographie, rivières, vallée, église, antenne 4G, prairie et haies, sentiers de randonnées.

Caractère vert de la commune à maintenir ou renforcer

- étang des Cronles

- forêt Vedrenne, Materre,
- Fleurir le bourg
- vue depuis la RD 978 sur le bourg
- berges des cours d'eau
- jardin botanique

Préserver l'environnement et les paysages existants

- Maintien de l'agriculture,
- Les coupes de bois, restreindre les coupes forestières
- Limiter les constructions isolées
- Suppression la randonnée des sangliers car pollutions atmosphériques et sonore
- Davantage de chemins de randonnée
- Encourager la réhabilitation des habitations

Les forces : commune rurale, écoute, nature

Les faiblesses : commune dortoir, chaussée dégradée, pas de commerces, manque de services
Dépendance à la voiture, dispersion de l'habitat, agriculture en péril

Priorités : activités commerces, pas de regroupement communal, aire de jeux, sport, patrimoine bâti, améliorer les transports en commune, lieu d'étape vélos et camping-car, organiser du covoiturage, accueillir de nouveaux habitants, favoriser la rénovation du bâti ancien.

Objectif à définir la prochaine réunion : Présenter le diagnostic aux Personnes Publiques Associées
(hors partie environnementale qui doit se faire au printemps).

Prochaine réunion :
Lundi 31 mars 9h – Présentation et réflexion sur les scénarii de développement

A Malemort, le 10/03/2025

Maxime DUBOIS
Anne BLOUIN